



## **Ville de LORRAINE**

### **Allocution de Monsieur Boniface Dalle-Vedove Maire de la ville de Lorraine**

Lors de la présentation des prévisions budgétaires  
pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008

Déposées et adoptées  
le 18 décembre 2007

Le 18 décembre 2007

Chers Lorraines et Lorrains,

Il me fait plaisir en tant que maire et au nom des membres du conseil municipal, de vous présenter aujourd'hui le budget 2008. Ce budget équilibré est cohérent avec les nombreux efforts déployés par la présente administration municipale afin d'assurer à sa population une gestion saine et rigoureuse des finances publiques de la Ville de Lorraine. Le budget 2008 reflète également le choix de votre conseil municipal de favoriser le développement harmonieux du territoire lorrain, la protection de son environnement et le maintien de services municipaux de qualité.

Notre budget doit aussi tenir compte du contexte dans lequel nous évoluons. Nous sommes actuellement touchés par de nombreuses réformes gouvernementales. Nous sommes aussi impuissants devant les coûts croissants de multiples produits et services, l'essence par exemple, et l'ajustement de nos quotes-parts aux différents organismes mandataires et supramunicipaux.

J'ai travaillé avec une équipe d'experts composée des membres du conseil municipal, de la commission des finances et des dirigeants de votre Ville, et nous nous sommes investis dans le processus d'élaboration de ce budget afin qu'il soit entièrement équilibré.

Le patrimoine foncier des Lorrains s'est considérablement enrichi. Notons que l'actif collectif de la municipalité est passé d'une richesse foncière uniformisée de 885 603 700 \$ à 905 889 000 \$ pour l'année 2008.

Ajoutons que cette richesse foncière haussée aura un impact majeur sur les quotes-parts que notre municipalité doit verser aux instances régionales puisque c'est la richesse foncière qui détermine principalement le niveau des cotisations à payer.

### **Situation de la dette à long terme**

La dette devrait s'établir au 31 décembre 2007 à 14 916 458 \$ soit près de 6 350 000 \$ de moins qu'en 1999. Dans l'exercice de mes fonctions de maire, j'assure, avec le soutien des membres du conseil, un contrôle rigoureux et une saine gestion de la dette totale de la municipalité. Nous choisissons d'investir judicieusement dans les infrastructures pour les préserver et assurer la sécurité des citoyens. La mise aux normes de la piscine, la réfection des boulevards et d'autres artères de la ville en sont des exemples.

Notons que notre endettement total net à long terme *per capita* en 2006 était de 1 639 \$.

Ce même ratio varie de 1 692 à 2 460 \$ pour les villes de la MRC.

Au nombre des investissements réalisés en 2007, mentionnons :

- ▶ réserve foncière pour protéger positivement le boisé du Grand-Côteau
- ▶ réfection et mise aux normes de la piscine et du pavillon d'accueil Albert-Clément
- ▶ prolongement sur pilotis de la route verte et inauguration
- ▶ la revitalisation des parcs des Bouleaux et des Mélèzes
- ▶ première étape menant à la mise en place d'un talus antibruit
- ▶ l'aménagement paysager de plusieurs ronds-points sur le territoire dans le cadre de notre développement durable;
- ▶ la rénovation de l'hôtel de ville
- ▶ mise à niveau et gestion améliorée du Centre culturel Louis-Saint-Laurent
- ▶ le réaménagement du «skate park» et l'acquisition d'un module
- ▶ la mise en place de services informatisés à la bibliothèque grâce à l'acquisition d'un nouveau logiciel. Ce dernier permettra la réservation en ligne et offrira beaucoup d'autres options, pour le plus grand bénéfice des citoyens.

Le contrôle de notre dette à long terme a des effets bénéfiques pour l'ensemble des Lorrains. En procédant ainsi, nous améliorons la marge de manœuvre financière de notre municipalité. C'est pour cette raison que les frais de financement budgétés en 2008 sont de 2 455 149 \$ alors qu'ils étaient de 2 699 741 \$ en 2007. La réduction du service de la dette nous permet de réinvestir dans nos infrastructures en maintenant une charge fiscale raisonnable pour nos contribuables. Je suis fier de cette réduction. Les chiffres que je vous ai présentés sont le reflet d'une administration saine des finances de la municipalité et consacrent la qualité du travail qu'accomplit le présent conseil municipal.

### **Prévisions budgétaires pour 2008**

Les prévisions budgétaires pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008 sont le résultat de nombreuses et intensives sessions au cours desquelles l'ensemble des intervenants municipaux a eu la difficile mission de remettre en question toutes les dépenses afin de les rationaliser au maximum. Nous n'avons pas simplement indexé les dépenses, nous les avons analysées une par une.

Parallèlement, nous révisons actuellement notre façon de faire afin d'obtenir les revenus auxquels nous avons droit dont, entre autres, les subventions gouvernementales. Depuis plusieurs années, les municipalités réclament de nouveaux revenus aux instances gouvernementales supérieures. L'érosion des finances municipales n'a cessé de s'accroître à la suite des nombreuses réformes gouvernementales imposées.

Nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui que nos démarches insistantes ont porté fruit; nous bénéficierons, pour 2008, du transfert d'un montant supplémentaire de 159 707 \$. Nous croyons qu'il est important de vous mentionner que les deux paliers de gouvernement c'est-à-dire provincial et fédéral, ont pris conscience des coupures importantes qu'ils ont fait subir aux municipalités au cours des récentes années. Ils s'engagent maintenant à verser à celles-ci des redevances puisées à même la taxe sur l'essence. Ces montants seront remis aux villes pour l'amélioration de leurs infrastructures. D'ici 2009, les municipalités de plus de 6 500 habitants, comme la nôtre, recevront un montant de près de 1,5 million de dollars. En 2007, nous avons déposé, au ministère, notre programme de travaux sur les infrastructures souterraines.

De plus, le renouvellement du pacte fiscal entre le gouvernement et les municipalités du Québec annoncé, en 2006, permettra également de récupérer une somme totalisant 1,2 million de dollars d'ici 2013. Les retombées ne seront toutefois significatives pour la ville qu'à compter de l'année 2010.

En ce qui a trait aux dépenses comme telles, pour l'exercice financier 2008, le conseil municipal prévoit qu'elles s'élèveront à 13 420 801 \$, soit un budget en hausse de 1,4 % par rapport à celui de l'année 2007.

L'augmentation des coûts de plusieurs produits et services, la hausse des sommes incompressibles versées en quotes-parts aux organismes supramunicipaux, notamment à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, le CIT des Laurentides, l'AMT, le Service de sécurité incendie, ainsi que la majoration de certaines dépenses à l'indice des prix à la consommation expliquent cette hausse.

Cet accroissement des dépenses est justifié par le choix de votre conseil d'allouer une somme importante pour permettre la réalisation de projets spéciaux en infrastructure et pour améliorer les services aux Lorraines et Lorrains. Ces projets sont les suivants:

- ▶ la campagne pour contrer le vandalisme
- ▶ l'embellissement du territoire
- ▶ l'acquisition et la protection du boisé de la forêt du Grand-Côteau
- ▶ la bonification du programme pour le démantèlement d'antennes
- ▶ l'établissement d'une politique culturelle
- ▶ le sondage sur les besoins des citoyens
- ▶ le talus antibruit au sud de l'autoroute 640
- ▶ projet conjoint avec les écoles
- ▶ la continuité de la protection du patrimoine vert
- ▶ la revitalisation de certains parcs et espaces verts
- ▶ le projet de résidences pour personnes autonomes et semi-autonomes
- ▶ la réfection des infrastructures de rues: Louvigny, Val d'Ajol et Chambord
- ▶ l'aménagement de placettes
- ▶ la réfection du terrain de tennis au parc Lorraine
- ▶ l'acquisition d'un camion de service pour les travaux publics
- ▶ l'acquisition d'un logiciel de comptabilité municipale
- ▶ l'acquisition d'équipement d'archivage
- ▶ la rénovation du centre culturel Louis-Saint-Laurent
- ▶ la mise en valeur du Domaine Garth

### **Taxe foncière et taxes de service**

En tant que maire et au nom de mes collègues du conseil, je vous annonce que le taux de la taxe foncière passe de 0,95 \$ du 100 \$ d'évaluation qu'il était en 2007 à 0,9677 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2008, ce qui représente une augmentation de 0,0177 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Par résidence, la taxe sur l'assainissement des eaux usées est maintenue à 179 \$ et celle de l'environnement à 138 \$.

Le taux de la taxe d'eau est demeuré inchangé depuis 1995, soit 155 \$ pour 225 000 litres d'eau. En 2008, la ville devra déboursier un peu plus pour son approvisionnement en eau potable. En conséquence, pour toute consommation annuelle de moins de 225 000 litres, la taxe pour la consommation d'eau potable passera de 155 \$ à 160 \$.

Afin de sensibiliser la population aux bénéfices d'une utilisation responsable de l'eau et dans une philosophie de développement durable, une nouvelle tarification a été mise en place. Ainsi :

- Pour toute consommation annuelle entre 225 000 et 450 000 litres, cet excédent sera facturé à raison de 0,6326 \$ par tranche de 1000 litres.
- Pour toute consommation annuelle supérieure à 450 000 litres, l'excédent sera facturé à raison de 0,8251 \$ par 1000 litres.

La taxe d'enlèvement des ordures a été haussée de 198 \$ à 205 \$. Cet ajustement est imputable à l'utilisation accrue de la déchetterie de la Ville de Rosemère.

Le taux de la taxe sur les terrains vacants desservis est fixé à 1,7354 \$ du 100 \$ d'évaluation.

La taxe sur les immeubles non résidentiels demeure inchangée à 2,02 \$ du 100 \$ d'évaluation.

### **Impact fiscal**

Pour une propriété de valeur moyenne de 267 425 \$, l'impact fiscal se traduira par une augmentation du compte de taxe de 1,85 %, ce qui représente un déboursé supplémentaire de 59 \$.

Cette hausse, qui se situe sous l'indice des prix à la consommation, s'explique par notre gestion rigoureuse des revenus et des dépenses.

De plus, soulignons que quelque 799 propriétaires lorrains constateront, à la réception de leur compte de taxes, qu'ils bénéficieront d'une réduction pouvant atteindre jusqu'à 1 864 \$ de la taxe de répartitions locales en raison du remboursement total de certains règlements d'emprunt. Les revenus de taxes aux riverains ont donc diminué en 2008 alors qu'ils se situent à 558 476 \$ en comparaison à 849 948 \$ en 2007.

### **Programme triennal d'immobilisations**

Dans le cadre de la planification stratégique amorcée en 2007, nous avons fait des choix judicieux pour vous assurer un compte de taxes qui demeure des plus concurrentiels. Ces choix ont été faits afin de préserver, à long terme, la qualité de vie exceptionnelle des résidents de Lorraine. De plus, le programme triennal

d'immobilisations s'alignera avec ces choix dans les années à venir. Ainsi, nous poursuivrons et augmenterons les investissements dans nos infrastructures, nos équipements et nos bâtiments pour en assurer la pérennité et la sécurité.

Voici donc le programme triennal d'immobilisations pour les années 2008-2009-2010.

Bien entendu, la réalisation de ces divers projets se fera à l'intérieur de notre cadre financier, afin de tenir compte de nos limites financières, et dans une optique de maintien de notre équilibre budgétaire.

Catégorie	2008	2009	2010	Total
<b>Infrastructures urbaines</b>	<b>4 969 715 \$</b>	<b>2 435 000 \$</b>	<b>2 800 000 \$</b>	<b>10 204 715 \$</b>
- Égout sanitaire Louvigny	X			
- Route verte		X		
- Talus antibruit	X			
- Boulevard Val d'Ajol	X			
- Boulevard Chambord	X	X		
- Fraser (enfouissement fils)			X	
- Aménagement de la Grande-Côte		X		
- Maintien réseaux aqueduc et égout		X	X	
<b>Infrastructures et équipement de parcs et d'espaces verts</b>	<b>355 000 \$</b>	<b>200 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>655 000 \$</b>
- Revitalisation des parcs	X	X	X	
- Aménagement de placettes	X			
- Réfection terrains de tennis	X			
- Boisé de la forêt du Grand-Côteau	X	X		
<b>Équipement et matériel roulant</b>	<b>177 614 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>377 614 \$</b>
- Équipement	X	X	X	
- Acquisition d'un logiciel de comptabilité	X	X		
- Camion	X			
<b>Bâtiments</b>	<b>368 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>618 000 \$</b>
- Résidence personne autonome et semi-autonome	X			
- Rénovation du centre culturel	X	X	X	

Je conclurai ma présentation des prévisions budgétaires en vous rappelant que les investissements fonciers des Lorraines et des Lorrains ont pris beaucoup de valeur en 2007. La présente administration municipale a su préparer un budget réaliste et équilibré, tout en prévoyant d'investir pour les générations futures.

Notre qualité de vie unique à Lorraine, nous la devons principalement au choix que nous avons fait de vivre dans une ville principalement résidentielle. Nos revenus nous parviennent presque entièrement de la taxation des propriétés résidentielles et nous devons composer avec cette réalité. C'est pourquoi, il est nécessaire de poursuivre notre planification stratégique à long terme pour nous assurer que chaque denier public est utilisé de façon optimale, tout en maintenant des taux de taxes concurrentiels et en respectant notre mission qui est d'offrir des services de qualité aux Lorraines et Lorrains dans un environnement de vie qui se distingue.

En ce qui a trait à notre exercice de planification stratégique, il est maintenant complété. Nous vous présenterons, au début de 2008, les grands objectifs et les orientations que le conseil a fixés pour les prochaines années. Nous serons également en mesure de vous démontrer, de façon plus précise, les orientations budgétaires et les impacts sur la prochaine taxation.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil municipal pour leur collaboration dans la préparation de ce budget. Je voudrais également souligner l'excellent travail accompli par la direction générale et la trésorerie qui ont contribué efficacement à l'élaboration des présentes prévisions budgétaires.

Merci à vous, Lorraines et Lorrains, pour la confiance que vous nous témoignez.

Respectueusement,

**Boniface Dalle-Vedove,  
Maire de Lorraine**



**Annexe****Budget 2008 sommaire**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Variation</b>
	<b>Budget</b>	<b>Budget</b>	<b>2008/2007</b>
<b><u>REVENUS</u></b>			
Taxes à l'ensemble	11 050 895 \$	11 302 859 \$	
Taxes aux riverains	849 948 \$	558 476 \$	
Paievements tenant lieu de taxes	150 000 \$	150 000 \$	
Autres revenus de sources locales	1 020 777 \$	1 086 433 \$	
Transferts	163 326 \$	323 033 \$	
	<b>13 234 946 \$</b>	<b>13 420 801 \$</b>	<b>1,4 %</b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>			
Administration générale	2 193 214 \$	2 329 836 \$	
Sécurité publique	2 177 533 \$	2 271 602 \$	
Transport	1 274 491 \$	1 314 096 \$	
Hygiène du milieu	2 311 517 \$	2 446 760 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	402 082 \$	408 554 \$	
Loisirs et culture	2 176 368 \$	2 194 804 \$	
Frais de financement	2 699 741 \$	2 455 149 \$	
	<b>13 234 946 \$</b>	<b>13 420 801 \$</b>	<b>1,4 %</b>